

# Mise en place d'un dispositif de PréPostVention du Suicide en Touraine

## "Protéger les Parcours de Vie par la mise en place d'une PréPostVention du suicide".

*Cette façon d'aborder le suicide par la PréPostVention  
a été présentée pour la première fois au Congrès Mondial de Prévention Suicide  
IASP 2013 Montréal Canada*

---

### INTRODUCTION

Le but de la « **PréPostVention du suicide** » est de permettre d'accompagner des établissements particulièrement exposés aux risques suicidaires afin de les aider à repenser leur organisation interne (afin de limiter au mieux les risques de suicide), de leur garantir un soutien, le cas échéant, en cas de passage à l'acte en tenant compte au maximum des caractéristiques cliniques et institutionnelles de chaque situation.

C'est pour faciliter cet accompagnement que la formation de « PostVention » que nous avons créée à Tours s'inscrit, en réalité, dans une démarche de PréPostVention du suicide

Le réseau VIES 37 « Vivre et Intervenir Ensemble face au Suicide » a ainsi développé en Touraine un dispositif de PréPostVention, initialement basé sur le modèle initié au Québec par l'équipe de Monique Séguin et de Françoise Roy.

Il s'agit, à notre connaissance, de la première expérience française de ce type. En effet, les rencontres initiales avec Monique Séguin, à Tours, dans le cadre de la mise en place de ce projet remontent à 2006.

### CONSTAT

En France, hors l'intervention des CUMP et de réponses proposées au « cas par cas », il existe peu de dispositifs permettant de répondre à certaines demandes liées à des situations de passage à l'acte suicidaire. De plus et aujourd'hui encore, il semble difficile d'organiser une réponse structurée, compatible avec les exigences de la prévention générale du suicide qui tiennent également compte des particularités de fonctionnement de chacune des institutions concernées.

### HISTORIQUE

La mise en place d'une PréPostVention du suicide en Touraine s'est construite en quatre étapes.

#### **1<sup>ère</sup> étape : Mise en place du projet de Postvention du suicide.**

En 2008, neuf établissements de Touraine, dont six établissements scolaires, s'occupant de jeunes et intéressés par la prévention du suicide participent aux journées de sensibilisation sur le Repérage de la Crise Suicidaire et sur la mise en place d'un dispositif de Postvention par le biais d'un protocole. Ces journées proposées par le réseau VIES 37 ont été animées par Monique SEGUIN.

#### **2<sup>ème</sup> étape : Bilan un an après la mise en place.**

En 2009, le Dr Marc FILLATRE, Psychiatre, Président du réseau VIES 37 prend acte que deux structures seulement sur les neuf qui s'étaient portées candidates ont tenté de mettre en place tant bien que mal le protocole. Il propose alors à une psychologue du réseau de faire le point sur la

situation et de comprendre le pourquoi d'un aussi faible développement du protocole dans une région assez fortement touchée par cette problématique.

### **3<sup>ème</sup> étape : Résultats de l'investigation et propositions.**

L'investigation alors menée par Mme LAURENT, Psychologue, auprès des responsables des établissements du projet a permis de relever un certain nombre de difficultés rencontrées par ces responsables dans la mise en place du Protocole de Postvention.

Ces difficultés étaient liées :

- aux problèmes de hiérarchie (Education Nationale, Police,)
- au protocole à adapter aux principes de l'établissement tout en gardant les principes du protocole de base VIES 37.
- à la compréhension des différents niveaux (Cellule de Crise Interne, Equipe Mobile d'Appui, Ressources externes).
- à la mise en place de la Cellule de Crise Interne :
  - . trouver des personnes voulant s'impliquer bénévolement
  - . trouver des personnes formées
  - . définir le rôle de chacun avec son accord
  - . ne pas impliquer les personnes dans le rôle de personnes ressources avec la responsabilité juridique qu'un tel rôle pourrait faire porter sur la personne.
- aux difficultés à maintenir actif un protocole après qu'il a été créé.
- à son utilisation en cas de passage à l'acte.

Les difficultés liées à la hiérarchisation ont été soulevées par les responsables ou les personnes souhaitant mettre en place le projet au sein, entre autre, de l'Éducation Nationale et de la Police.

En ce qui concerne les établissements scolaires, les chefs de ces structures se retrouvaient dans une situation inconfortable de choisir entre un projet auquel ils adhéraient mais extérieur à l'Éducation Nationale et une lourdeur hiérarchique qu'ils devaient gérer. Deux chefs d'établissements dépasseront ce compromis et permettront à leurs équipes de réfléchir sur le protocole et d'intégrer le « groupe expérimental de Postvention du suicide du jeune » proposé par VIES 37. En 2012/2013 d'autres structures rejoindront ce groupe de réflexion.

Ces entretiens ainsi que l'analyse de ces difficultés ont facilité une réflexion et permis de revoir le projet, de l'adapter et de l'élargir à un public plus vaste que celui des jeunes. Le réseau VIES 37 propose désormais un accompagnement à la création de protocoles d'intervention et de soutien aux entreprises, aux institutions et aux associations quelque soit leur objet social.

### **4<sup>ème</sup> étape : Création d'une formation de mise en place d'un protocole de Postvention du suicide : La PréPostvention.**

Marie-Pascale LAURENT, Psychologue et le Dr Marc FILLATRE, Psychiatre ont alors proposé la mise en place d'une formation complète alliant :

- Un volet axé sur les problématiques liées aux conduites suicidaires dans différents contextes.
- Un volet méthodologique et clinique visant une réorganisation partielle des établissements dans l'optique de prévenir et de mieux gérer d'éventuels passages à l'acte suicidaires.

Ils proposent, de plus, d'inclure cette formation spécifique de Postvention dans une formation plus globale de PréPostvention permettant d'aider les responsables et leurs équipes à mettre en place une organisation interne qui tient davantage compte des difficultés décrites plus haut.

A l'issue de chaque session de formation, les personnes formées seront davantage en capacité de mettre en place au sein de leur institution une Cellule de Crise Interne (CCI), tout en demeurant en relation avec une Equipe Mobile d'Appui (EMA) et de mieux organiser leur propre réseau de ressources externes.

## LA FORMATION

### ***Principes et contenus de la formation « Mise en place d'un dispositif de PostVention du suicide à l'aide d'un protocole»***

En pratique, lorsqu'un responsable d'un établissement ou d'une structure quelle qu'elle soit, décide de se doter de cet outil, il désigne plusieurs personnes qui vont former la Cellule de Crise Interne à l'établissement.

Ceux-ci bénéficieront d'une formation de 6 jours, étalée sur un an :

- 2 jours de formation en prévention : « Repérage et Orientation de la Crise Suicidaire » (R.O.C.S) suivie d'une journée à distance
- 2 jours de formation en Postvention, également suivies d'une journée à distance.

Ces deux journées différées permettent de s'assurer des acquis de la formation initiale et de l'enrichir de certains aspects dont le besoin se sera fait sentir dans l'intervalle des sessions.

### ***Programme de la formation***

Les modalités pédagogiques associent :

- une approche théorique : approfondissement des principes et des contenus de protocoles réels ou fictifs.
- des mises en situation en sous-groupes : réalisation d'un protocole fictif de PostVention au sein d'un établissement.
- un jeu de rôle : mise en situation par un seul jeu de rôle avec tous les participants de la formation

Les principes du protocole de base VIES 37 sont rappelés :

- Éviter un débriefing indifférencié au profit de la détection des sujets et des groupes à risque.
- Faciliter la diversification des prises en charge et leur déploiement dans la durée.
- S'appuyer sur un protocole travaillé dans l'établissement, connu, diffusé et régulièrement actualisé
- Mobiliser une Cellule de Crise Interne : composée de membres préalablement désignés et volontaires qui représente le niveau « 1 » d'intervention et reste en lien avec le niveau « 2 » l'E.M.A. (Equipe Mobile d'Appui. En Touraine : VIES 37) et le niveau « 3 » les Ressources externes (Les professionnels d'un service de santé mentale qui assurent les suivis en externe ainsi que les Associations d'aide et de soutien). Ces trois niveaux permettent un réel travail en réseau.

Ainsi, au cours de la formation les participants prennent conscience des conditions indispensables pour qu'un programme de PréPostVention puisse prendre place dans leur lieu de travail.

Ils comprennent l'importance :

- de son application
- de son maintien
- de l'appui et de l'engagement de la direction
- de la disponibilité des ressources
- de la présence de personnels formés dans le lieu de la mise en place du programme.
- de l'allocation de ressources humaines, matérielles et financières dédiée à cette cellule.
- de la connaissance par le personnel des lieux, de l'existence du protocole et du rôle de chacun en cas de passage à l'acte.
- du respect de l'ensemble des phases d'implantation.

### ***Effet attendu de la formation***

Cette formation doit faciliter :

- une certaine autonomisation de l'établissement lors d'un passage à l'acte d'une crise suicidaire par l'activation de la Cellule de Crise Interne.
- une possibilité à certain de se positionner en leur donnant un rôle ce qui permet de se sentir concerné par la situation en y participant activement. Cette implication semble protectrice des personnes
- une plus grande facilité à pouvoir désamorcer la situation critique en permettant l'expression des émotions en parlant avec des personnes connues du fait de leur appartenance à l'établissement et à la cellule de crise connue de tous.
- une meilleure compréhension de la place de chacun au sein d'une cellule de crise. En effet, cette dernière doit rester vigilante à ce que chacun se maintienne dans son domaine de compétence et n'outrepasse pas sa fonction au sein de la cellule au risque de provoquer des conséquences néfastes pour autrui et pour lui-même.
- un meilleur repérage des personnes à risque.
- une meilleure orientation des personnes nécessitant des prises en charge spécifiques.

### **CONCLUSIONS**

L'objectif de cette formation de PréPostVention, associant la formation sur le Repérage et l'Orientation de la Crise Suicidaire et la formation à la mise en place d'un protocole de postvention du suicide est d'éviter d'aborder la prévention et la postvention du suicide par des actions ponctuelles au profit d'une organisation durable.

L'objectif est aussi de permettre l'autonomisation des structures dans la prévention du suicide grâce à la Cellule de Crise Interne en facilitant la responsabilisation plutôt que l'assistanat.

Après quatre sessions de formation sur 2012 et 2013 on commence à constater sur la région que les réflexions en lien avec ces deux objectifs sont de plus en plus présentes dans un certain nombre d'établissements et que le réseau VIES 37 est de plus en plus sollicité dans l'aide à la mise en place de cette façon d'envisager la PréPostVention du suicide.

***Marie-Pascale LAURENT***  
***Psychologue Clinicienne***  
***Responsable PréPostVention VIES 37***  
***Octobre 2013***